

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux, tenue le **04 novembre 2020 à 16 h 09**, à l'hôtel de ville de la municipalité des Coteaux.

Étaient présents Mesdames Denise Godin-Dostie, Andrée Brosseau, Jocelyne Bishop Ménard et Monsieur Christian Thauvette ainsi que Messieurs Jacques Legault secrétaire et Claude Madore trésorier, tous formant quorum sous la présidence de la présidente Madame Denise Godin-Dostie.

Madame Denise Godin-Dostie, présidente, a ouvert l'assemblée à 16 h 00 tout en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

2301-11-20 Ouverture de l'assemblée

Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous et mentionne ce qui suit :

« Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux prévoit que, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres. Cette directive s'applique aux municipalités en zone rouge (palier 4 – alerte maximale) dont fait partie la Ville de Coteau-du-Lac et la municipalité des Coteaux »

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2302-11-20 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Appuyé par Madame Andrée Brosseau
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration approuve l'ordre du jour daté du 04 novembre 2020.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 07 octobre 2020
4. Approbation des comptes à payer au 04 novembre 2020
5. Varia
6. Parole à l'assistance
7. Levée de l'assemblée ordinaire du 04 novembre 2020

ADOPTÉE

2303-11-20 Approbation du procès-verbal du 07 octobre 2020

**Il est proposé par Monsieur Christian Thauvette
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de l'assemblée tenue le 07 octobre 2020.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE
D'ASSAINISSEMENT DES COTEAUX**

2304-11-20 Approbation des comptes à payer au 04 novembre 2020

**Il est proposé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Appuyé par Monsieur Christian Thauvette
Et résolu à l'unanimité**

QUE le conseil d'administration de la Régie d'Assainissement des Coteaux autorise le paiement des comptes au 04 novembre 2020 au montant total de 40 319.77\$ à savoir les chèques numéro 4200 à 4213 pour un montant de 13 387.51\$ ainsi que les paiements par transferts électroniques à la Banque Nationale pour un montant de 26 932.26\$.

ADOPTÉE

Varia

Avis d'ouverture de soumissions jeudi le 26 novembre 2020 à 15 :00 suite à l'appel d'offres pour la disposition des boues dans les géotubes.

Parole à l'assistance

Aucune Intervention puisque'en huis clos

2305-11-20 Levée de l'assemblée ordinaire du 04 novembre 2020

**Il est proposé par Madame Andrée Brosseau
Appuyé par Madame Jocelyne Bishop Ménard
Et résolu à l'unanimité**

QUE l'assemblée ordinaire du 04 novembre 2020 soit levée à 16 h 12

ADOPTÉE

Denise Godin-Dostie, présidente

Jacques Legault, secrétaire